



Charte de l'Espace Sans Apartheid

Nous, nous déclarons « Espace Sans Apartheid ». Nous sommes mobilisé.es contre les régimes d'apartheid, et particulièrement contre le gouvernement israélien qui a institutionnalisé des mesures d'apartheid contre tout le peuple palestinien, qu'il s'agisse des Palestinien-nes d'Israël, de Cisjordanie, de Gaza, ou des Palestinien-nes réfugié-es.

Pourquoi refusons-nous de collaborer avec ce régime ?

- Parce que l'apartheid est une forme extrême et systématique de racisme institutionnalisé.
- Parce que l'exemple de la lutte anti-apartheid de l'Afrique du Sud nous inspire.
- Parce que les Palestinien.ne.s nous demandent de soutenir leur lutte anti-apartheid.
- Parce que de nombreux rapports (rapports de différentes commissions de l'ONU, de l'organisation israélienne Bet'selem, de Human Rights Watch, d'Amnesty International parmi d'autres), fournissent des preuves détaillées du régime d'apartheid israélien.
- Parce que nous refusons de faire partie d'une culture de l'impunité et de fermer les yeux lorsqu'un État ou une entreprise viole systématiquement les droits humains et le droit international.
- Parce que nous ne garderons pas le silence face à l'injustice et à la discrimination.
- Parce que nous nous considérons comme acteur.trices du changement social.
- Parce que nous condamnons toutes les formes d'oppressions, de dominations, de discriminations.
- Parce que ces luttes et celle pour l'autodétermination sont étroitement liées.
- Parce que nous voulons contribuer à la décolonisation de ce monde.

A l'exemple de la solidarité internationale qui a participé à la chute du régime d'apartheid en Afrique du Sud, nous inscrivons notre solidarité dans la lutte qui mettra fin au régime d'apartheid en Israël !

Par conséquent, nous appelons et nous nous engageons à :

- ne pas acheter ni vendre des produits créés dans les conditions d'un régime d'apartheid
- ne pas coopérer avec les entreprises et les institutions gouvernementales et non gouvernementales contribuant au maintien d'un régime d'apartheid, ainsi qu'avec les compagnies transnationales qui tirent profit de cette situation illégale
- ne pas investir dans ces entreprises et institutions
- rejeter les projets culturels, académiques ou sportifs visant à détourner l'attention du crime d'apartheid
- ne pas normaliser les relations avec un régime qui pratique systématiquement l'oppression, la privation des droits d'un peuple et le racisme.